

Prix Hors Champ

Règlement

Déroulement du prix

Chaque année, de septembre à septembre, un groupe de six membres des comités de lecture adulte et jeunesse des Notes Bibliographiques sélectionne des romans publiés en littérature française ou étrangère. Mi-septembre, quatre titres sont retenus pour être soumis au choix des lecteurs qui participent au Prix Hors Champ.



D'octobre à mars, **installation dans les bibliothèques de l'« Espace Prix Hors champ »** :

1. Création en bibliothèque d'un espace dédié au prix : signalétique spécifique, achat des titres sélectionnés, apposition d'un logo sur les livres.
Il s'agit d'attirer l'attention du lectorat et de le fidéliser sur cette animation. Pour cela, il est nécessaire que cet espace dédié soit mis en évidence dans la bibliothèque.
2. Mise à disposition des livres pour les lecteurs souhaitant participer au Prix Hors Champ, ainsi que d'une fiche de lecteur contenant la liste des ouvrages, accompagnée d'un « bulletin de vote » que le lecteur remettra à la bibliothèque en fin d'opération.
Il est important que les livres de la sélection soit mis en priorité à la disposition des lecteurs inscrits pour le prix, afin de favoriser son bon fonctionnement.
3. Du 15 au 30 mars 2017, collecte des réponses en bibliothèque et envoi des résultats à l'association départementale pour le 1^{er} avril, qui transmet à l'Union Nationale pour le 15 avril les résultats de l'ensemble des bibliothèques ayant participé.
Pour attribuer le nombre de points des livres, le lecteur applique une note de 4 à 1 à chacun, par ordre de préférence décroissant. Bibliothèques et départements additionnent ensuite les résultats pour centraliser l'ensemble.

Proclamation du lauréat du Prix Hors Champ lors de l'Assemblée Générale de l'Union nationale Culture et Bibliothèques Pour Tous en mai.

L'Union Nationale met à la disposition des bibliothèques participant au Prix Hors Champ :

- l'affiche du prix (une par bibliothèque, disponible auprès de l'association départementale)
- l'argumentaire du prix
- le présent règlement
- la liste des livres sélectionnés
- une fiche critique des livres participant à la sélection
- une feuille de logos à apposer sur les livres
- Une fiche de vote à distribuer à chaque lecteur qui souhaite participer au prix
- les feuilles récapitulatives des votes locaux et départementaux.

Ces documents sont aussi présents sur le site intranet de CBPT dès octobre.

La participation au Prix entraîne l'acceptation du présent règlement.



UNCBPT : 18bis rue Violet, 75015 – PARIS

Tel : 01 58 01 10 25

prixhorschamp.cbpt@gmail.com